

**VILLE
DU PUY EN VELAY****EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
du mercredi 10 juin 2026****Délibération n° DEL 2026 0131**

L'an deux mille vingt six, le dix juin à 19 h 30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Michel CHAPUIS.

Date de la Convocation :
jeudi 04 juin 2026

Nombre de conseillers en exercice :
33

Date de publication en ligne :
16/06/2026

Étaient présents :

Monsieur Michel CHAPUIS, Madame Caroline BARRE, Madame Emmanuelle VIALANEIX, Monsieur Philippe RIBEYRE, Madame Brigitte FROMAGET, Monsieur Jacky ROME, Madame Marlène LASHERME, Monsieur Joris RIVORY, Madame Colette CHASSAGNE, Madame Valérie BELLUT, Madame Claire MICHEL-MAZIERE, Monsieur Stéphane LAC, Madame Corinne BERNARD, Madame Séverine BONCOMPAIN, Monsieur Samir BOUSSIKLI, Madame Sandrine GOUDARD-COL, Monsieur François CHATAING, Madame Chloé BOURDELAIN, Monsieur Cédric DINIS, Monsieur Quentin PETIT, Madame Mathilde MOUCHON-SICARD, Monsieur Enzo CHARITAT, Monsieur Baptiste WAUQUIEZ, Monsieur Abdelhak AGHZAF, Monsieur Laurent JOHANNY, Madame Saloua EL AAZZOUZI, Monsieur Fabien SURREL, Madame Chloé ALIBERT, Madame Naziha BOUACHMIR

Ont donné procuration :

Monsieur Jean-François EXBRAYAT à Monsieur Philippe RIBEYRE, Monsieur Roland LONJON à Madame Marlène LASHERME, Monsieur Xavier RIFFARD à Madame Emmanuelle VIALANEIX, Madame Mathilde BOURGIN à Madame Brigitte FROMAGET

Secrétaire de séance : Marlène LASHERME

La séance a été levée à : 22H30

Rédacteur : Franck BRUN Finances

<u>Objet</u> :	Commission Locale d'Evaluation des charges Transférées : désignation des représentants de la Ville du Puy-en-Velay
-----------------------	--

Rapporteur : Caroline BARRE

Conformément aux dispositions de l'article 1609 nonies C IV du Code général des impôts, il convient de procéder à la désignation des représentants de la commune au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT).

Cette commission a pour mission de procéder à l'évaluation des charges résultant des transferts de compétences entre l'Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI) et ses communes membres.

Délibération n° DEL_2026_0131 du mercredi 10 juin 2026

Suite à la délibération du Conseil communautaire du 28 avril 2026 fixant la composition de cette Commission, il convient de procéder à la désignation d'un commissaire titulaire et d'un commissaire suppléant pour la ville du Puy-en-Velay.

A reçu un avis favorable en Commission Finances - Numérique - Vie étudiante du 29/05/2026

Le Conseil Municipal :

- DÉSIGNE Madame Caroline BARRE, en qualité de représentant titulaire de la commune à la CLECT, Monsieur Roland LONJON, en qualité de représentant suppléant de la commune à la CLECT,
- AUTORISE Monsieur le Maire à effectuer toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

VOTE : UNANIMITÉ
Pas de participation au vote : 1
Naziha BOUACHMIR

Signé le 10 juin 2026,
Le Secrétaire de séance,
LASHERME Marlène,
Adjointe au Maire.

Fait au Puy-en-Velay, le mercredi 10 juin
2026